

In Memoriam Claude Reymond

Avec Claude Reymond, disparu le 2 janvier 2011, notre Association vient de perdre une personnalité de premier plan qui a illustré notre pays, et en même temps un ami et fidèle soutien, et son Vice-Président d'honneur. Elle ne l'oubliera pas. Dans un article du « *Temps* », M^e Olivier Freymond, qui fut son collaborateur avant de devenir son associé, lui a rendu un émouvant hommage¹.

Grand avocat, Claude Reymond fut aussi un remarquable enseignant. Et c'est le mérite de la Faculté de Droit de Genève que d'avoir su se l'attacher. Comparatiste, il initia des générations d'étudiants à l'esprit et aux méthodes de la « *Common law* » – qu'il admirait particulièrement. Mais c'est surtout comme arbitre que le professeur Reymond a acquis une renommée internationale. On se souviendra en particulier que la France et la Nouvelle-Zélande s'accordèrent sur son nom pour présider le tribunal chargé de régler les conséquences financières de la fameuse affaire du « *Rainbow Warrior* ».

Bien loin de n'être qu'un juriste, notre ami Claude Reymond était un homme de culture; bibliophile averti, épris de littérature et de musique, il était responsable d'une part importante (« *Les Arts* ») de l'Encyclopédie Vaudoise et présidait l'importante Fondation Benjamin Constant (après avoir présidé celle du Musée de l'Hermitage).

Humaniste, Claude Reymond restera sans doute dans la mémoire des membres de notre Association avant tout pour son activité d'arbitre international et donc de pacificateur. En cette qualité, il était ferme mais toujours courtois, aux antipodes de la suffisance ou de l'arrogance de certains; – si bien qu'il méritait pleinement l'épithète de ces avocats qui le baptisaient, entre eux, de « gentleman-arbitre ». Puissent les praticiens d'aujourd'hui et de demain s'inspirer de ce bel exemple !

PIERRE LALIVE

¹ *Le Temps* du 6 janvier 2011.